7ème ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi 26 décembre 1917 — No. 42

Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE !

POUR NOTRE PAYS

Hier, en la nuit de Noël, où retentissait encore le message céleste, «Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté», nous avons sans doute prié pour nos parents et nos amis.

Avons-nous prié aussi pour notre pays ?

Nous vivons une époque affreuse. Partout la guerre, partout la fureur du carnage; la paix est exilée de la terre. Et pourtant est-ce que les peuples ne soupirent pas tous après la paix ?

En ces jours de Noël qui évoquent chaque année la venue du Sauveur, la naissance du Prince de la Paix, allons, avec les bergers et les mages, nous agenouiller humblement devant la crèche de l'Enfant-Dieu. En priant pour notre famille, pour ceux que nous aimons, gardons-nous bien d'oublier cette autre grande famille où la Providence nous a fait naître: la famille de la patrie. Pour elle et pour le reste du monde demandons à Dieu la paix.

La paix n'existe plus dans notre pays. Nous avons lié notre sort à celui des nations européennes et avec ces nations nous nous sommes mis dans la guerre, mais ce qui est plus grave encore c'est que nous ne sommes plus un peuple uni.

Nous sortons d'une bataille, qui pour s'être livrée dans le domaine des idées sur le terrain mouvant de la politique, n'en est pas moins le prolongement du conflit sanglant qui dure toujours là-bas entre les forces de la barbarie et celles de la civilisation.

Du simple point de vue humain, toujours cependant incomplet de quelque côté, ne reste-t-il pas encore quelque moyen de restaurer les ruines que des mains criminelles se sont acharnées à produire chez nous, surtout en ces derniers temps? Au-dessus du bruit assourdissant des insultes et des calomnies que l'on nous a prodiguées, n'y a-t-il pas une situation canadienne qui mérite d'être examinée froidement? Nous sommes de ceux qui sont toujours prêts à tendre l'oreille pour saisir le moindre écho de voix sincères où vibre l'accent de la bonne volonté et du désir de rétablir dans notre pays la paix et l'harmonie. Quelques considérations sur les réalités de l'heure présente auront peut-être leur opportunité.

Les deux unionismes

Il y a des défaites glorieuses et il y a des victoires dont les gagnants n'ont pas lieu d'être particulièrement fiers. La grande bataille du 17 décembre, si décisive qu'elle ait été quant aux résultats électoraux, n'a pas abattu l'opposition, et du côté des vainqueurs, on est loin de se trouver d'accord sur la signification du verdict populaire.

Les partisans de l'union se partageaient en deux classes bien distinctes. Il y avait les purs, les impérialistes à tout crin, les fanatiques dont le patriotisme bruyant consistait avant tout à manger du Canadien et à dénoncer le péril de la *French domination*; il y avait l'élément modéré, moins nombreux peut-être, qui acceptait le régime unioniste faute de mieux, avec certaines réserves, et ne mettait pas en doute la loyauté de ses adversaires. On sait jusqu'à quel point les premiers ont déchaîné les haines de races et de religions, à quelles abominables calomnies ils ont eu recours pour défendre leur mauvaise cause. Les seconds, tout en donnant eux aussi dans le sophisme, ont eu le mérite relatif de ne pas perdre la boule et de protester même contre les inconvenances de leurs alliés extrémistes. C'est ainsi que le *Leader*, tout en mettant au service du gouvernement son influence et sa publicité, qui représentent une force considérable dans notre province, a cru devoir attaquer vigoureusement la campagne de fanatisme menée par le *Free Press* de Winnipeg et quelques autres journaux.

Cette constatation nous autorise à dire que la grande majorité dont a bénéficié la politique unioniste ne lui a pas été acquise uniquement grâce aux méthodes méprisables dont on a fait un si copieux usage et que l'élément sain de la population anglo-canadienne y a contribué pour une bonne part. Puisse-t-il reconnaître tôt ou tard que sa bonne foi a été odieusement trompée!

Les deux courants sensiblement différents qui ont travaillé à ramener au pouvoir le ministère Borden replâtré expliquent suffisamment la diversité des opinions dans le camp unioniste au lendemain du triomphe. Pour la presse de bas étage, qui depuis un mois n'a eu en vue que l'écrasement du Canada français sous l'avalanche des bulletins de vote des Anglo-Saxons chauffés à blanc par ses appels incendiaires, la situation est claire et nette: la *French domination* qui menaçait notre pauvre Dominion est écartée (Ouf! nous l'avons échappé belle!...); nous allons pouvoir enfin mettre à la raison cette horrible province de *slackers* qui nous empêchait de gagner la guerre, et pendant que nous y sommes, nous allons la museler une bonne fois pour toutes par de bonnes petites lois. Nous sommes la majorité: Québec doit se soumettre.

Ainsi raisonnent nos amis de l'extrême gauche unioniste qui, à force d'être hantés par le spectre du despotisme allemand, en sont venus eux-mêmes à parler et à agir en purs boches.

Mais tout à côté d'eux, dans le même camp unioniste, des gens qui paraissent jouir de toutes leurs facultés ont une attitude et un langage bien différents. La victoire de leur parti les a réjouis, sans doute, mais il s'y mêle une amertume qu'ils ne prennent même pas la peine de déguiser. La majorité gouvernementale est écrasante, disent-ils: ce n'était donc pas la peine d'avoir recours à des moyens d'exception et à des ruses de guerre plus ou moins loyales; ce n'était pas la peine de susciter ces divisions et ces haines si difficiles à oublier; ce n'était pas la peine surtout d'adopter cette odieuse loi des élections de guerre dont les effets se feront longtemps sentir dans la suite. Bref, nous nous trouvons en présence de singuliers vainqueurs qui ont presque honte d'eux-mêmes. Afin de satisfaire leur mauvaise humeur, ils se montrent très exigeants pour l'administration qu'ils se sont donnée. Ce qu'il leur faut, ce sont des résultats prompts et réels, sans quoi ils retireront leur confiance, qu'ils semblent avoir engagée à regret.

Ces conditions toutes particulières dans lesquelles M. Borden est maintenu au pouvoir rappellent celles qui ont amené, il y a quelques semaines, la formation du ministère Clémenceau en France. Dans les deux cas, la situation est grave et l'on accorde plein crédit à un homme pour qu'il s'acquitte avec honneur et au plus vite de la tâche sérieuse qui lui incombe. Il y a cette différence, cependant, que Clémenceau, s'il ne donne pas rapidement ce qu'on attend de lui, sera promptement mis à pied, tandis que Borden... Mais attendons: tout ne semble pas être pour le mieux dans le meilleur des mondes unionistes et nous pourrions bien avoir quelques surprises d'ici peu.

Le problème subsiste

Il y a des gens assez simples pour s'imaginer qu'après les résultats décisifs des dernières élections, le grand problème canadien est enfin résolu et de façon satisfaisante pour eux. La co-existence des deux races ne saurait plus rencontrer aucune difficulté, maintenant que le verdict populaire a été prononcé. Pour ces naïfs qui ont donné dans l'immense panneau de la *French domination*, tout est parfait, du moment que c'est la *British domination* qui a eu les honneurs de la journée. Il ne reste plus qu'à se partager les dépouilles du vaincu. C'est la morale boche dans toute sa saveur.

Non, Messieurs, la force ne prime pas le droit et il y a des pactes sacrés que ne peut déchirer une majorité électorale, si puissante soit-elle. La race française aujourd'hui comme hier, conserve la plénitude de ses droits dans le pays, elle demeure l'égale de l'autre tant que nous restons soumis au régime de la Confédération. Sans doute, les résultats du scrutin ont révélé une division si complète entre la province de Québec et le reste du Canada, que la première songe sérieusement à se retirer de l'union fédérale, mais on remarquera que ce projet est subordonné à l'opinion des autres provinces: Québec offre simplement de se retirer si l'on estime que sa présence est un obstacle à la bonne harmonie et au développement du Dominion. Il est peu probable que cette solution aboutisse, pour le moment du moins. Les conséquences économiques qu'elle entraînerait seraient telles qu'on ne s'y résignerait pas aisément chez nos concitoyens anglais de l'Est et de l'Ouest. Du reste, le Québec entraînerait fatalement avec lui les provinces maritimes.

De gré ou de force, les deux races demeurent donc liées l'une à l'autre jusqu'à nouvel ordre et comme elles ne peuvent vivre ainsi côte à côte en restant à couteau tiré, on devine les difficultés qui vont surgir. Le fait que pour la première fois dans l'histoire du pays, les Canadiens français ne seront pas représentés dans le cabinet peut combler de joie les moins intelligents de nos adversaires, mais il préoccupe à bon droit tous les esprits sérieux qui ont à cœur l'avenir du pays. Quelques-uns ont même proposé qu'un portefeuille soit offert à sir Wilfrid Laurier. Se risquera-t-on à essayer de gouverner en laissant de côté deux millions de citoyens qui ont absolument les mêmes droits que les cinq autres millions ?

Les idées que nous exprimons ici ne sont pas exclusivement celles de la population française; elles ont trouvé leur écho, au lendemain même des élections, dans plusieurs journaux anglais dont l'unionisme n'a pas, Dieu merci, oblitéré le sentiment de l'équité. Après avoir avoué que les populations de langue anglaise du Canada n'ont même pas soupçonné l'existence d'une question canadienne, le *Star* de Toronto reconnaît que les Canadiens français, eux, y ont continuellement songé, surtout depuis la guerre. "Cette question canadienne "a été, est encore et sera toujours, le libre usage, dans leur pays natal, de la langue qu'il apprennent sur les genoux de leur mère et qui est l'égale de l'anglais au parlement et dans les cours de leur pays natal".

D'après le journal ontarien, "les Français disent que le Canada est un pays bilingue. Cette discussion ne peut être éludée indéfiniment. Il n'y a que les fous à penser qu'on peut l'escamoter en oubliant qu'il y a deux millions de Canadiens de naissance qui exercent leurs droits politiques dans une sphère provinciale où ils sont virtuellement un peuple souverain et dans un champ fédéral où ils ont des privilèges constitutionnels aussi imprescriptibles que ceux qui appartiennent aux sujets britanniques dans n'importe quelle partie du monde. Ces millions d'hommes, ce n'est pas par la menace de supprimer leurs libertés actuelles qu'on les poussera à participer à une guerre pour la liberté sur laquelle ils ont été insuffisamment renseignés". Le *Star* conclut que la solution de ce grave problème repose en grande partie sur la majorité anglo-canadienne.

De son côté, le *Leader* de Régina, dans un article éditorial intitulé: "Pour l'unité au Canada", regrette profondément l'absence de tout Canadien français dans le futur cabinet et il assigne comme "tâche difficile, mais patriotique et politique à ce dernier, celle de faire disparaître la friction qui a amené la désunion entre les deux sections du peuple canadien."

Le grand problème canadien subsiste donc toujours, et considérablement aggravé, après la triste campagne qui a marqué la dernière élection.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE !

SIMPLES NOTES

L'honorable Calder à qui revient le crédit de la remarquable victoire des unionistes en Saskatchewan,—rendons-lui cette justice—déclare qu'il se rend compte pleinement de la formidable responsabilité placée sur les épaules du nouveau gouvernement par le peuple canadien. Ce dernier doit agir promptement et efficacement, s'il ne veut pas tromper la confiance mise en lui.

Les députés provinciaux qui se sont prononcés contre le gouvernement et ceux qui sont restés neutres dans la campagne électorale sont maintenant pris à partie par toute la gauche de la presse unioniste. A en croire cette dernière, ils se mordent sérieusement les pouces. Il ne faudrait cependant pas juger tous les autres d'après soi-même et s'imaginer que l'unique but d'une lutte électorale est de se trouver du côté gagnant.

* * *

Notre ministre de la Milice, le major général S. C. Mewburn, se propose de conscrire pour fins de guerre tout l'argent gagné par les étrangers ennemis au-dessus de $1.10 par jour. Ce n'est pas assez d'avoir enlevé à ces malheureux leur bulletin de vote, voici qu'on songe maintenant à leur enlever leur argent dans la poche. Mais pourquoi ne pas les traiter tout de suite en prisonniers de guerre et les enfermer dans des camps de concentration !

* * *

L'hon. Sifton assure que la victoire du gouvernement unioniste est un immense bienfait pour l'Ouest qui va maintenant se développer en dehors des partis politiques. Il nous prédit même certaines réformes radicales qui en étonneront plus d'un. L'ex-premier ministre de l'Alberta est évidemment en pleine lune de miel unioniste.

* * *

Le Herald de Montréal est d'avis que M. Borden devrait offrir un portefeuille dans son cabinet à sir Wilfrid Laurier.

* * *

Le gouvernement fédéral a décidé de voter la somme de cinq millions de dollars pour venir en aide aux victimes du désastre d'Halifax.

Un vétéran de la presse catholique, le R. P. Louis Gladu, O.M.I., directeur de l'Ami du Foyer, de St-Boniface, a célébré le 17 décembre le cinquantième anniversaire de son entrée dans la congrégation des Oblats. Nos plus cordiales félicitations et nos meilleurs vœux au vénérable publiciste qui continue par la plume l'apostolat du missionnaire.

* * *

Les élections générales ont lieu au 125ème anniversaire, jour pour jour, de la date mémorable où se réunissaient à Québec, pour la première fois, les 50 députés qui constituèrent la première chambre d'Assemblée du Canada, alors colonie britannique depuis trente-deux ans, le 17 décembre 1792.

* * *

A Jérusalem des gardes ont été placées pour surveiller les Lieux Saints et les différents monuments religieux et historiques. Une proclamation en arabe, en hébreu, en grec, en russe, en italien, en anglais et en français, a été affichée sur les murs de la ville.

La conscription battue en Australie

Les résultats complets du récent referendum sur la conscription qui vient d'avoir lieu en Australie, ne sont pas encore connus, mais les adversaires de la conscription ont une avance de 160000 et celle-ci est considérée comme battue. Le vote des soldats ne fera pas baisser sensiblement cette majorité, croit-on. En octobre 1916, lors du premier referendum la majorité anticonscriptionniste ne fut que de 61,000 sur un vote de deux millions. Un nombre considérable de soldats se prononça alors en faveur du volontariat. L'opposition vient principalement de l'élément ouvrier très puissant en Australie.

Il va sans dire qu'un tel résultat cause une impression pénible à notre presse unioniste. Les plus farouches de nos impérialistes ne vont pas se faire faute de [illegible] que l'Australie fait le jeu du Kaiser, qu'elle abandonne la guerre et trahit la cause de l'Empire. Cependant c'est une chose bien connue que l'Australie est plus [illegible] ment britannique que le Canada. L'immigration qui a peuplé ce pays a été plus purement anglaise que nulle part ailleurs. Il ne saurait donc être question de [illegible] et cette colonie a montré qu'elle était capable d'aider la mère patrie sans exercer aucune contrainte sur personne. Le recrutement volontaire a été un succès chez elle, pourquoi aurait-elle recours à la conscription ? Les Australiens se sont enrôlés librement à raison d'un sur quatorze habitants, contre un sur dix-neuf au Canada. Il est hors de doute que si nos [illegible] de recrutement avaient été plus équitables, si la guerre n'avait pas été chez nous la chose [illegible], si l'on avait su pratiquer l'union sacrée comme on la fait ailleurs, si le gouvernement, en un mot, s'était montré à la hauteur de la situation, le volontariat [illegible] chez nous aussi et le pays ne serait pas irrémédiablement divisé comme il l'est aujourd'hui.

La prohibition totale au Canada

Un premier pas vers la prohibition totale au Canada vient d'être fait par le gouvernement. A une réunion du cabinet, vendredi soir, un ordre en conseil a été passé interdisant l'importation des liqueurs alcooliques au Canada. Cet ordre est entré en vigueur depuis lundi dernier. Il est fait exception cependant pour les achats effectués avant cette date.

A partir du 1er avril, il sera défendu d'expédier des produits alcooliques là où la prohibition est en vigueur. A une autre date qui sera fixée plus tard, la manufacture des liqueurs enivrantes sera défendue dans tout le Canada. Ces mesures resteront en vigueur pendant toute la durée de la guerre et douze mois après la paix conclue.

Dans la déclaration qui accompagne l'annonce de la décision ministérielle, M. Borden dit qu'il agit ainsi en vertu du mandat qui lui a été donné par le peuple pour la poursuite vigoureuse de la guerre et l'emploi de toutes les énergies et de toutes les ressources du pays nécessaires à l'obtention de la victoire. La suppression des liqueurs alcooliques permettra d'utiliser comme nourriture de nombreux produits actuellement employés dans les distilleries et mettra fin à un gaspillage inutile.

La mesure que vient de prendre le gouvernement est une vraie mesure de guerre qui s'imposait. Elle sera favorablement accueillie à travers tout le Canada.

La conscription et les employés de banques

Une dépêche de Montréal annonce qu'un même tribunal d'exemption a eu à s'occuper de 700 demandes venant des employés de la Banque d'Hochelaga dans la province de Québec. L'exemption a été accordée. D'autre part une banque de l'Ouest, à Calgary, a fait appel pour treize de ses employés. Le juge a décidé que les gérants et les comptables seraient seuls exemptés, à cause de la difficulté de les remplacer, mais que les caissiers et les autres commis devraient joindre l'armée.

La tuberculose en Saskatchewan

Le sanatorium antituberculeux de Fort Qu'Appelle, ouvert il y a deux mois seulement, contient déjà tous les patients qu'il peut recevoir et est obligé d'en refuser tous les jours faute de place. Le shérif Cook, président de la ligue antituberculeuse de la Saskatchewan, déclare que d'après les statistiques les plus récentes, il y a dans la province environ 2,500 personnes souffrant de la tuberculose et il en meurt en moyenne une par jour. L'établissement de Fort Qu'Appelle est l'un des plus beaux du genre sur le continent. La lutte contre la tuberculose est excessivement coûteuse et le shérif Cook est d'avis qu'elle devrait être soutenue au moyen d'une taxe provinciale.

M. Borden remercie

Au lendemain des élections, M. Borden a publié un manifeste exprimant sa satisfaction des résultats et ses remerciements au peuple canadien. Cette victoire, dit-il, n'est en aucun sens une victoire de parti; aussi remercie-t-il également libéraux et conservateurs. Le verdict du 17 janvier, ajoute-t-il, comblera de joie les soldats de l'armée canadienne, mais il porte aussi à la mère patrie et à tous les Alliés la détermination invincible et inaltérable du Dominion de maintenir son effort et de faire sa part dans la lutte contre le militarisme allemand.

On se demande, à Londres, ce qu'il y a de vrai dans la rumeur que l'ex-empereur Nicolas de Russie serait parvenu à s'échapper de sa prison sibérienne, juste au moment où ses gardes-chiourmes projetaient de le ramener, avec sa famille, dans la forteresse de S. Pierre et S. Paul, afin de l'y confiner plus étroitement.

Lettres du front

La foi de nos soldats au front

D'une lettre de M. l'abbé A. Haveriant, de Barlen (Pas-de-Calais), au R. P. Tessier, curé de Duck Lake.

«Son fils ... de Mme ... Marion, Duck Lake, est mort comme un saint. Quelle belle âme! Vos canadiens ... sont d'ailleurs exemplaires. ... Hélas! nous n'avons pas cela en France ... [illegible] "La France ... [illegible] Hélas! ... [illegible] avec l'esprit de sacrifice."

Sentiments d'un soldat belge

D'une lettre de M. Armand ... au R. P. ... [illegible]

Le Hâvre, ... 11 novembre 1917.

Rev. Père ...

Prince-Albert, Sask.

Mon cher Père

[illegible]

Les églises sont généralement pleines le dimanche et dans les sermons les prédicateurs ... l'esprit par le cœur.

Quand cette guerre finira-t-elle? Dieu seul le sait. On assiste à des imprévus. Mais je suis certain ... de l'Allemagne sera la France!

[illegible] cette souffrance!

Pour nous, personnellement nous n'avons qu'à remercier le bon Dieu, nos frères les premiers viennent de sortir sains et saufs de la dernière offensive et j'aurai peut être le plaisir de les voir bientôt. Mon autre frère Albert est également au front, malgré toutes mes démarches, ... n'a pu l'avoir avec moi. Le sentiment n'existe pas à l'armée belge!

Ma batterie où je serai prochainement est à 3 kilomètres du front, je crois, je ne dis pas que la peau ne me picotera pas les premiers jours, mais je suis curieux d'y aller quand même.

Je vous remercie bien de vos bonnes prières.

Le Canada devrait rester bien sage car les horreurs de la guerre sont terribles.

Agréez, mon cher Père Tessier, ... de mes meilleurs sentiments.

Armand TOMB...

Cie des subsistants, rue d'Estimauville, Le Hâvre, Seine Inférieure.

Etonnantes prédictions

Nos lecteurs peuvent nous rendre cette justice que nous n'avons jamais abusé des prophéties ou des prédictions. [illegible]

[illegible] Quant au quatrième paragraphe par respect pour la censure, nous préférons ne pas le commenter à travers les événements actuels de la politique intérieure.

* * *

Ce qui augmente le trouble naturel qu'on éprouve en feuilletant ces vieux livres, c'est que parmi d'autres prédictions concernant divers sujets, il y en a une qui confirme celle de la petite carmélite ou Béarn. C'est la prédiction de sœur Rosa Colombia, religieuse dominicaine au couvent de Taggia en Italie, morte en 1847. Les révélations de cette sainte femme sont mentionnées dans le "Livre des Prophéties" publié à Rennes en 1870 et dans le "Dernier mot des Prophéties" publié à Nimes en 1880, livres que nous avons entre les mains. Voici textuellement ce qu'elles disent:

"Un grand ébranlement éclatera dans l'Europe entière; la paix ne se rétablira que lorsque les lys des descendants de saint Louis remonteront sur le trône de France.

Alors l'Eglise ... par la persécution brillera plus belle que jamais. [illegible]

[illegible]

Gérard D'ARVERNE.

La Croix du Cantal

"Chemin faisant"

Chroniques, voyages et Billets du soir, par Ernest Bilodeau. —Préface de M. Léon de Tinseau

M. Ernest Bilodeau, chroniqueur parlementaire au "Devoir", vient de réunir en un recueil de plus de 250 pages, ... chroniques, récits de voyage et "Billets du soir" dont la plupart ont paru dans le "Devoir" et le "Nationaliste" depuis deux ou trois ans. Le tout forme un volume très attrayant ... le même succès que le premier volume de M. Bilodeau, "Un Canadien Errant", qui atteignit le chiffre rare de six éditions successives. M. Léon de Tinseau, le romancier français bien connu au Canada, a écrit une intéressante préface à ce recueil, dont nombre de pages ont trait aux souvenirs de voyage de l'auteur en France, à Londres et dans l'Ouest canadien. Voici les titres de quelques chapitres:

La France au champ d'honneur—Amitiés françaises.—Albert de Mun.—Pierre l'Ermite.—Jules Lemaître—Arthur Buies—"Western Spirit"—Le voyage de l'Eau.—La Passagère—Le "Lusitania"—Magic City—Le Bon Pasteur—Saint-Lin—Intempérance finale—Poète et paysan—L'ombre protectrice.—Un cri dans la nuit—Nous irons sur l'eau—Au vieux Québec.—A motocyclette—Les plaisirs de l'automne—Le vieux salon—Dans la Sonnie—Auprès de ma blonde—Etc., etc.

"Chemin faisant" est en vente au prix de soixante sous, aux bureaux du "Patriote" et chez l'auteur, case 231, Ottawa. Prix spéciaux pour les commandes par douzaines.

Un livre du Père Duvic

[illegible]

La lourde faute

Ce fut plus qu'un crime, et [il] pèse de tout son poids aujourd'hui dans la balance que cette Belgique martyre mais invincible, devenue "le gage du droit universel" comme on l'a si bien dit. Les tortures n'ont pu la réduire ni la peur l'agenouiller. C'est elle qui juge, qui condamne, qui accule à la défaite ses bourreaux. Lorsqu'ils parlent d'une paix de conciliation", son ombre sanglante oppose aux manœuvres hypocrites l'obstacle infranchissable. Violée, dès la première heure, opprimée plus de trois ans, mais inflexible dans sa résistance, cette victime du droit et de la politique de l'honneur crie au monde la nécessité d'une réparation que n'essuieront pas des clameurs effrontées ni d'équivoques promesses.

"Ce que nous voulons, proclamait à Paris dès le 20 décembre 1914, le ministre de la justice du gouvernement Belge, ce que nous voulons, nous comme vous, la seule condition à laquelle notre politique internationale tout comme la vôtre, [c'est] le désir et le droit de prétendre, [c'est] d'être d'honnêtes gens. Oui, d'honnêtes gens, esclaves de leur parole et de leur signature, fidèles à cet idéal dont la France a toujours eu le culte et que nous connaissons comme elle, pour lequel nous luttons sans trêve et souffrons sans plainte et qui s'appelle, d'un mot intraduisible en allemand, l'honneur!"

C'est l'honneur qui s'oppose à une paix qui ne serait pas réparatrice. Le programme de l'Entente n'a point varié. Le beau [livre] fait des discours et des déclarations de M. H. Carton de Wiart (*La politique de l'honneur*, in-8 de VIII-262 p.), expose "les raisons profondes de la résistance" belge, et, par là aussi, explique la paix complète que veulent les Alliés. Si l'on veut voir dans l'ouvrage de M. Maurice des Ombiaux, intitulé *La Résistance de la Belgique envahie* (in-12 de 240 p.), à quel point ce peuple a souffert et conquis l'admiration de l'Europe, on se rendra en compte plus exact de la valeur des conclusions que le même écrivain, dans un opuscule antérieur (*France et Belgique*; pages actuelles, No. 86) avait dûment établies. Après avoir montré "ce que les Allemands voulaient faire des pays envahis", il esquissait, dans son paragraphe: "ce que nous ferons d'eux", un plan de défense contre les récidives sournoises ou violentes de ces professionnels de l'invasion, et il y disait:

"Il y aura lieu aussi de prendre des mesures extrêmement rigoureuses pour empêcher les Allemands de revenir faire de l'industrie, du commerce ou de la finance. Les étrangers ennemis ne pourront plus rien posséder dans un pays qu'ils ont si indignement traité. Du reste, la population qui a subi les atrocités de l'invasion allemande se chargerait, au besoin, à elle seule, de régler leur compte aux commis voyageurs d'outre-Rhin..."

Ces prévisions ne manquent pas de piquant comme réponse anticipée à la "note verbale" allemande qui suggère de "rétablir" à frais communs l'indépendance de la Belgique, à condition d'y garder une main-mise commerciale et le faux protectorat que l'on connaît.

La Belgique étant plus que jamais "à l'ordre du jour" dans ces conversations pour la paix, la paix profitable ou, du moins, pas trop désastreuse que les Empires centraux grillent d'engager, c'est l'occasion de relire le délicieux "manifeste" que le Danois Johannes Jorgensen, l'auteur de cette *Cloche Roland* qui a sonné le tocsin contre les incendiaires de Louvain, a voulu publier pour libérer son âme de toute compromission avec les prétendus vainqueurs du peuple belge. Cette série de témoignages magnifiques en faveur des opprimés et contre les barbares repose et console la conscience. On en voudrait tout citer: l'auteur y renouvelle, après mûres réflexions et enquêtes, son verdict d'autrefois.

"Depuis que la *Cloche Roland* a été publiée, écrit-il après avoir raconté l'assassinat de Miss Edith Cavell par un officier allemand, on m'a souvent demandé si je ne me repentais pas d'avoir écrit quelque chose d'aussi absolu sur l'Allemagne... Non, je ne le regrette pas... Maintenant, la guerre, de sa main ensanglantée, partage l'humanité en deux camps... D'un côté, ceux qui croient que Dieu est le maître, que l'honneur et le droit sont des valeurs réelles pour lesquelles, lorsqu'il le faut, on doit mourir, et de l'autre ceux qui soutiennent avec les sophistes que l'homme est la mesure de tout, que nous sommes les maîtres de la loi et non que la loi est au-dessus de nous".

Les chapitres intitulés: *au nom du Crucifié.... Jusqu'à ce que la dernière obole soit payée*, le portrait du Roi Albert surtout, d'une touche si discrète, mais d'une admiration si profonde, sont suggestifs à qui les compare à la significative allusion que M. de Kuhlman a osé faire au trône de Belgique.

Vraiment c'est l'heure de méditer la belle et touchante œuvre qui a pour titre: *Dans l'extrême Belgique* (in-12 de 213 p.), traduite du Danois par Jacques de Coussange.

Eugène Griselle.
Secrétaire Général du C.C.P.F.

La pensée du Pape au sujet du désarmement

Il faudrait supprimer le service militaire obligatoire qui a été depuis un siècle, la vraie cause d'une multitude de maux

Voici un extrait d'une importante lettre du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté à l'archevêque de Sens, qui fait connaître la pensée du Pape au sujet du service militaire obligatoire et des moyens pratiques d'obtenir le désarmement réciproque voulu par toutes les nations pour éloigner le péril de la guerre:

Le Saint-Siège dans son Appel du 1er août, n'a pas cru, par déférence pour les chefs des peuples belligérants, devoir l'indiquer, préférant laisser à eux-mêmes le soin de le déterminer mais pour lui, le seul système pratique et, de plus, de facile application avec un peu de bonne volonté de part et d'autre serait le suivant: supprimer, d'un commun accord entre nations civilisées, le service militaire obligatoire; constituer un tribunal d'arbitrage, comme il a été dit déjà dans l'Appel pontifical, pour résoudre les questions internationales; enfin, pour prévenir les infractions, établir comme sanction le boycottage universel contre la nation qui voudrait rétablir le service militaire obligatoire, ou bien qui se refuserait, soit à soumettre une question internationale au tribunal d'arbitrage, soit à accepter sa décision.

De cette sanction, lord Cecil lui-même, dans un de ses discours, a pleinement reconnu l'efficacité pratique.

Et de fait, pour omettre d'autres considérations, l'exemple récent de l'Angleterre et de l'Amérique dépose en faveur de l'adoption de ce système. L'Angleterre et l'Amérique avaient, en effet, le service volontaire, et, pour prendre une part efficace à la guerre actuelle, elles ont été contraintes de recourir à la conscription. Ce qui prouve que le service volontaire donne bien le contingent nécessaire pour maintenir l'ordre public (et l'ordre public n'est-il pas maintenu en Angleterre comme en Amérique, aussi bien, sinon mieux, que chez les autres nations?) mais il ne fournit pas les armées énormes requises par la guerre moderne. En supprimant donc, d'un commun accord entre nations civilisées, le service obligatoire, on obtiendrait comme automatiquement et sans perturbation de l'ordre public le désarmement avec toutes les heureuses conséquences indiquées plus haut.

La conscription a été, depuis plus d'un siècle, la vraie cause d'une multitude de maux qui ont affligé la société; arriver à une suppression simultanée et réciproque sera le vrai remède. En effet, une fois supprimée, la conscription ne pourrait être rétablie que par une loi; et pour avoir cette loi même avec la conscription actuelle des empires centraux, il faudrait l'approbation du Parlement (approbation très improbable pour beaucoup de raisons et surtout à cause de la douloureuse expérience de la guerre actuelle); ainsi on arriverait à avoir, pour le maintien des accords intervenus, ce que l'on souhaite tant: la garantie des peuples. Si, d'autre part, on réser[vait] au peuple par voie de *referendum*, ou du moins au Parlement, le droit de paix et de guerre, la paix entre nations se verrait [assurée], autant [du] moins qu'il est possible en ce monde.

Démocratie et monarchie

"Je ne suis pas toqué de la démocratie, écrit M. Henri Bourassa. Tout ce qu'en disent [...] les taquins de notre temps [...] me dégoûte profondément [...] sens dans l'état d'esprit [...] Metternich au moment de la Révolution française. "Je suis tout autant écœuré d'entendre parler de fraternité, disait-il que si [...] un frère, je l'appellerais mon cousin". La démocratie [...] l'entendent les faiseurs [...] d'hui et l'immense légion de perroquets qui parlent [...] n'est qu'une [...] gigantesque [...] trompe-l'œil et une duperie complète. Jamais et nulle part les masses populaires n'ont [été] moins libres de se gouverner à leur guise qu'elles le sont aujourd'hui dans les pays soi-disant démocratiques. L'établissement de la république universelle, si jamais il se réalisait marquerait l'heure de la plus [...] servitude que l'humanité ait connue.

D'autre part, quelque supériorité qu'une monarchie bien ordonnée puisse offrir sur une démocratie fallacieuse, je ne puis accepter l'idée que la monarchie soit en elle-même, comme l'Eglise, d'institution divine et l'unique forme de société politique et civile qui convienne aux hommes. Tant valent les hommes, tant valent les institutions humaines. Les monarchies ont péri par leurs erreurs, les démocraties périront de même. Ce qui les remplacera, je n'en sais rien. Chose certaine, les sociétés n'apprendront à se gouverner pour leur propre conservation et pour le bien des hommes qui les composent, que le jour où elles auront réappris les lois simples et claires que Dieu leur avait données pour les guider.

Patriotisme et emballement

Le directeur de la *Justice* de Holyoke, M. Joseph Lussier, qui est un homme d'esprit, commence à être passablement agacé des ridicules vantardises et des rodomontades des win-the-war américains, qui ne font en somme que copier les nôtres. La vue sur place de l'hypocrisie et du bluff à jets continus pourra lui faire comprendre comment trois années de ce même régime au Canada ont fort refroidi l'enthousiasme.

Voici son article:

"La nation américaine est la plus grande nation du monde. C'est admis, et nul n'oserait contredire à l'axiome nouveau en ce pays du moins.

Mais l'homme pondéré et de sang-froid qui —même sans être [...] n'attendant aucune [...] génération [...] profess[...] [...] aujourd'hui notre peuple ne saurait manquer de diagnostiquer chez lui la menace d'une prostration nerveuse imminente. Et si l'on demandait [...] [illegible] [...] "Pléthore de patriotisme démocratique".

Depuis que nous sommes dans [la] guerre, le pays est entré dans un [...] de [...] mobilisation. On mobilise tout: hommes, argent, légumes et conseils désintéressés. Les conseils s'adressent aux [...] et les légumes parlent par la bouche des [...] économistes et des [...]. Si vous voulez [...] conserver vos tomates ou vos [...], adressez-vous à Washington, pour [...] et faire de l'épargne, demandez conseil à Washington.

Washington prend votre [...] votre argent, mais en retour il est prêt à "conseiller" jusqu'à votre dernier [...] et à vous donner GRATIS le suprême conseil de son [...] au "pork and beans".

Pour mobiliser toutes ces [...] et ces confitures, notre [...] administration a d'abord [mobilisé] une nuée de patriotes à [...] grasses et l'on assiste aux [scènes] drôlatiques qui suivent:

Contrôleur à cinq repas par jour conseillant à la démocratie de jeûner.

Professeur académique en chef [...], les pieds chaudement appuyés au chenet, enjoignant à la démocratie de se taire, geler par esprit d'économie et de patriotisme;

Petites dames à combinaisons et [...] doux émoluments enseignant à nos pratiques ménagères comment faire leur soupe et mettre en pots leurs conserves d'automne, etc.

"Filra" ineffable qui pourrait se dérouler à l'infini, mais dont les auteurs mangent la moitié des emprunts et ont fait perdre, en essais ridicules, pour au-delà de vingt-cinq millions de produits aux Etats-Unis.

Je lisais tout à l'heure une de ces circulaires, dont l'impression seule a dû coûter quelque cinquante mille dollars où il est démontré aussi clairement que deux et deux font cinq, qu'en se conformant aux avis y inclus chaque famille pourrait au moins épargner sur son compte de charbon de $50 à $100 par année.

Or, en moyenne il est établi que chaque famille, dans notre peuple [...] pour une quarantaine de piastres de charbon annuellement.

Cette lecture me rappelait le discours fatidique d'un grand "humbug" libre-échangiste, devisant sur les horreurs du système de protection. Apostrophant l'un de ses auditeurs à la fin de sa harangue triomphale il s'écriait, "Mon ami, sur le magnifique habit que vous portez, la protection vous a volé au moins $15". "Comment ça se peut il", rétorqua l'auditeur, "tout ce qu'il m'a coûté est $12.50"."

Et voilà comment l'on s'emballe quand on fait du patriotisme démocratique.

M. Achim, député de Labelle qui s'était retiré de l'arène fédérale a été élu par acclamation député pour la législature provinciale de [...]. Il se bornera [...] le parti conservateur l'appuie la politique des libéraux pour la législature de M. Gouin. Trois autres députés MM. Caron dans Ottawa, Savoie dans Nicolet et Ouellet dans Dorchester ont été aussi élus par acclamation.

Les autorités américaines remarquent la Vérité, viennent chercher dans la province de Québec ou dans les centres franco-américains des spécialistes bilingues dont ils ont besoin pour l'armée en France: interprètes, sténographes, dactylographes, secrétaires, etc. L'éducation bilingue a ses avantages, on commence à s'en rendre compte.

* * *

M. Georges Leygues ministre de la marine française, dit que les alliés ont fait de réels progrès contre la campagne sous-marine des Allemands.

* * *

"Chaque fois que l'Allemagne prend l'avantage remarque la Vérité, elle propose la paix; de leur côté les Alliés sont alors peu disposés à entrer en pourparlers. Le jour où ils remporteront une victoire sonnée, il semble certain qu'ils feront eux aussi à leur tour des offres de paix. Il est probable qu'alors ce sera l'Allemagne qui fera la sourde oreille."

On a chanté le Te Deum à Notre Dame de Paris à l'occasion de la délivrance de Jérusalem.

Un grand homme

Le R. P. Jean Duvic. O. M. I.

Dans une humble cellule du Scolasticat des Oblats, dans la Capitale, mourait il y a quelque temps d'une mort douce et belle comme une communion, un vieillard qui depuis près de cinquante ans se dépensait, inconnu de la foule ... à la très grande et très ... tâche de ... [illegible]

[illegible]

Le P. D... [illegible] ... sa générosité.

L'histoire "cette lumière de la vérité", comme l'appelle un ancien, a décerné, de tout temps et chez tous les peuples, le titre de *grand* aux hommes remarquables dont la vie tout entière fut consacrée *au développement de leur patrie*. Or pendant toute sa longue carrière de cinquante années de professorat le cher défunt travailla, sans compter, et avec empressement à rendre le pays qu'il habitait plus grand et plus puissant.

La véritable force et la véritable grandeur d'un pays, la supériorité de sa civilisation ne lui viennent pas, quoi que l'on pense ou que l'on dise, de sa prospérité matérielle, de son industrie et de son commerce. Le baromètre infaillible de la *grandeur d'un pays, c'est l'inten*-sité des vertus civiques et religieuses qu'on y cultive.

Il n'y a donc pas que ceux qui fiévreusement et avec grand éclat, mènent des entreprises gigantesques d'industrie et de commerce, qui méritent de leur patrie. Il n'y a pas même surtout ceux-là. Les vrais constructeurs d'empires, ceux qui posent les fondements inébranlables de l'édifice social, ce sont les ouvriers souvent inconnus qui placent, silencieusement et *sans apparat, au fond des âmes* les vertus sans lesquelles une révolution peut à tout moment surgir et balayer, comme une paille, la prospérité matérielle.

Et comme la religion du Christ seule est le fondement solide des droits et devoirs civiques, ... à sa patrie un immense service ... [illegible]

[illegible] ... le grand homme.

Rev. ... [illegible], O.M.I.

Ce que les Français pourraient dire

[illegible] ... Lord Northcliffe ... de la conduite des affaires militaires M. de Wertheimer dit:

"Je ne sache pas que jusqu'ici nous soyons permis de critiquer ... en termes identiques ... l'extrême lenteur des Anglais ... à Mons ne sont prêts à marcher ... 23 et rendent ainsi impossible l'important mouvement d'aile gauche projeté dans le plan d'offensive, ni le maréchal French de s'être laissé sur la Marne abuser par un simple rideau de la cavalerie de von Marwitz et de quelques unités d'infanterie de la IIe armée, ... Gallipoli et bien d'autres dont le décompte viendra plus tard.

"La morale de tout ceci c'est que certaines personnalités anglaises écrivent et parlent trop, infiniment, alors que l'on pourrait fort bien se passer de ce qu'ils disent.

"Ceux qui savent, et qui seuls seraient autorisés à parler se taisent, les irresponsables seuls jabotent.

"Ne serait-il pas sage de les faire taire ?"

L'accord est complet entre les alliés

Le ministre des affaires étrangères a annoncé officiellement qu'à la récente conférence interalliée, il a été conclu des accords "sur les bases d'une entente complète et solidaire entre les alliés relativement à la solution des questions auxquelles ils ont un intérêt commun dans la guerre".

Il a été également annoncé que la création d'un comité naval suprême interallié a été décidé.

Il a été dit que l'état-major général interallié avait discuté un programme militaire ... [illegible] ... certain moyen.

Les rapports ... concernant les résultats de la conférence ont été donnés par les déclarations des ... [illegible]

[illegible] ... ment, de leur transport, de leur ravitaillement, ont strictement été étudiés. La création d'un comité naval suprême interallié a été décidée. L'unité d'action militaire a été étudiée par l'état-major général interallié qui s'occupe d'établir un programme de toutes les questions militaires.

"Au point de vue diplomatique, les discussions des représentants ont amené un accord complet entre les puissances sur toutes les affaires qui ont pour but d'assurer la victoire commune de leurs pays."

L'attitude des Canadiens français

L'attitude des Canadiens français à l'égard de la conscription a fait parfois l'objet de commentaires inexacts, même de la part de journaux français, dans l'espèce insuffisamment informés. A ce propos, il est intéressant d'enregistrer le témoignage du Globe de Boston, l'un des principaux quotidiens de la Nouvelle-Angleterre, sur la manière dont les Canadiens français qui ... [illegible] ... ceux qui les soulèvent. Leur fidélité est inattaquable et indiscutée."

De ce qui précède n'est-on pas autorisé à conclure que, pour le Canada, des conditions locales et qu'il nous est malaisé d'apprécier expliquent bien des choses ? Quoi qu'il en soit, la presse agirait sagement en n'abordant ce sujet qu'avec la plus grande réserve. Au lieu de juger ce qui se passe si loin de nous, contentons-nous de considérer sur notre front l'héroïsme avec lequel combattent, mêlés à leurs frères de langue anglaise, les nombreux Franco-Canadiens qui se sont volontairement enrôlés pour la défense du droit. Des jugements mal fondés risqueraient de blesser dans leurs sentiments les plus chers ces vaillants soldats auxquels nous devons nous préoccuper de témoigner avant tout notre admiration.—(*Journal des Débats*) Paris.

L'inviolabilité du mariage menacée

Un projet misérable menace la religion et la société de la Grande Bretegne. Sous l'inspiration du romancier Arthur Conan Doyle on demande au Parlement de décréter le divorce libre après trois ans de séparation.

Catholiques et anglicans émus d'un danger aussi grave ont lancé une contre-campagne pour éloigner de la famille chrétienne ce péril. Avec l'autorisation de son Eminence le Cardinal Bourne, la Fédération Catholique de Westminster s'est mise en tête du mouvement protecteur et s'est adjointe pour le combat une douzaine de sociétés religieuses ... Lord Halifax au nom de l'église anglicane vient lui-même d'entrer en lice contre l'inique projet.

P... comme n'ignore les fléaux ... [illegible] ... la famille et la banqueroute de la ... Les raisons que l'on allègue en pareils cas ne sont que prétextes et mensonges. Au fond ce que l'on veut c'est le déchainement légal des plus vils appétits. On réclame plus de liberté pour mieux agir à sa guise. Ainsi ... Luther, Calvin, Henri VIII et tous réformateurs. Libre-penseurs, libre-faiseurs, disait Veuillot, n'est l'un que pour devenir l'autre ...

La valeur agricole de la pierre à chaux moulue

Tout le monde sait que la chaux exerce un effet bienfaisant sur la fertilité du sol: c'est là un fait amplement démontré et admis de tous les cultivateurs. Il s'appuie sur le résultat d'expériences pratiques, conduites dans bien des parties du monde, et sur des preuves scientifiques. Beaucoup de sols contiennent une provision naturelle abondante de chaux—présente sous forme de carbonate—et ces sols, traités d'une façon rationnelle en ce qui concerne la fumure, l'ameublissement, le drainage et l'assolement, comptent parmi les plus productifs que l'on connaisse. Il y a, d'autre part, des sols qui manquent de chaux, soit parce que les roches dont ils descendent n'en contenaient pas, soit qu'ils l'aient perdue au cours d'une longue culture et du lessivage. Les sols de ce genre se trouvent bien du chaulage ou d'applications de pierre à chaux moulue.

Les sols qui ont besoin de chaux sont généralement acides ou aigres et tournent en bleu le papier tournesol rouge qui leur est appliqué. (Pour les méthodes d'épreuve du sol, voir le bulletin No. 80, "La chaux en agriculture" série des fermes expérimentales.) Les sols qui contiennent une quantité suffisante de chaux tournent en rouge le papier tournesol bleu et produisent généralement une effervescence plus ou moins vive lorsqu'on y verse quelques gouttes d'un acide fort. Le chaulage fait du bien à tous les genres de sols—argileux, limoneux, schisteux, tourbeux, sablonneux, mais surtout les sols marécageux.

La chaux vive et la chaux éteinte sont spécialement utiles sur les argiles lourdes parce qu'elles exercent un effet bienfaisant sur leur structure et leur ameublissement. Elles améliorent ainsi leur égouttement, les rendent plus friables et plus faciles à travailler. Mais de toutes les formes calcaires, c'est la pierre à chaux moulue ou broyée qui est la plus utile pour l'application aux sols de tous genres et qui est le plus à recommander. Une quantité excessive ne peut faire de mal, tandis qu'il y aurait danger à employer trop de chaux vive. On peut mettre de deux à cinq tonnes à l'acre, épandue à la volée, sur sol préparé, et enfouie à la herse.

La plupart des applications expérimentales de pierre à chaux faites par le service de la chimie sur les fermes expérimentales de l'Est du Canada en ces cinq dernières années ont été suivies d'une amélioration de production, et de toutes les récoltes, c'est le trèfle rouge qui en a le plus profité. On sait que l'établissement du trèfle peut être considéré comme la base de la culture avantageuse. Les deux exemples que voici démontrent les avantages que l'on peut tirer de l'application de la pierre à chaux moulue à des sols qui manquent de calcaire.

Dans l'expérience III à Kentville, N. E. sur un sol sablo-argileux, une parcelle a reçu 215 livres de résidu de poissons, 233 livres de superphosphate et 100 livres de muriate de potasse à l'acre, en préparation pour une récolte d'avoine en 1914, et a rapporté 57.3 boisseaux de grain. Une autre parcelle a reçu les mêmes engrais, et, en outre, une application de pierre à chaux moulue, à raison de 2,000 livres à l'acre: elle a rapporté 66.2 boisseaux de grain à l'acre—soit une augmentation de 8.9 boisseaux de grain provoquée par le chaulage. La deuxième année de l'assolement (1915) la parcelle engraissée, mais non chaulée, a produit deux tonnes, 467½ livres de trèfle et de foin de mil à l'acre, tandis que la parcelle chaulée et engraissée a produit 3 tonnes, 760 livres de foin à l'acre—soit une augmentation de 1 tonne, 192½ livres provoquée par le chaulage. En l'automne de 1915, le regain de trèfle, sur la parcelle chaulée, se distinguait par sa pousse vigoureuse de toutes les autres parcelles de la série.

A Cap Rouge, P. Q., sur une terre franche schisteuse, les champs d'orge, d'avoine, de blé et de pois ont reçu, en 1915, une application de deux tonnes de pierre à chaux moulue à l'acre. Les résultats suivants ont été obtenus (la production est indiquée en livres de grain récolté à l'acre). Orge, moyenne de 3 variétés, sol chaulé, 3,900, non chaulé 945. Avoine, moyenne de 5 variétés, chaulé 10,140; non chaulé, 8,940. Blé: moyenne de 4 variétés chaulé, 1,200, non chaulé, 3,315. Pois: moyenne de 4 variétés, chaulé, 7,080, non chaulé, 3,495.

Le gouvernement d'union a été formé le 12 octobre. Il s'est présenté à l'électorat le 17 décembre.

* * *

Le cardinal Gasquet, l'éminent Bénédictin anglais, a été nommé préfet des Archives du Vatican.

LES MARCHES

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
Pesants	$11.00
Légers	$11.00 à $15.00
Verrats	$8.00 à $9.00
BOUVILLONS—	
De choix pour boucherie	$9.50 à $10.00
Passables	$7.00 à $7.50
Ordinaires	$5.00 à $5.50
TAURES—	
De choix pour boucherie	$8.75 à $9.25
De choix pour élevage	$7.00 à $7.50
Passables	$6.25 à $6.50
VACHES—	
De choix, pour boucherie	$8.00 à $8.50
Ordinaires	$5.50 à $6.00
Vaches à lait	$60.00 à $90.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers and feeders)	
De choix	$7.75 à $8.25
Bons	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$5.00 à $5.50
TAUREAUX—	
Bons	$5.75 à $6.00
Ordinaires	$5.00 à $5.50
BOEUFS—	
De choix	$6.25 à $7.50
Bons	$6.00 à $6.50
Ordinaire	$4.75 à $5.25
VEAUX—	
De choix, légers	$8.50 à $9.00
Pesants	$7.50 à $8.00
MOUTONS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$13.50 à $14.00
Brebis	$9.00 à $10.00

D. COUGHLIN & CO.

Le marché aux grains Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	[illegible]
No. 2 nord	[illegible]
No. 3 nord	[illegible]
No. 4 nord	[illegible]
No. 5 nord	110
BEURRE, la livre	[illegible]
OEUFS, la douzaine	[illegible]
BOEUF, la livre	[illegible]
PORC, la livre	[illegible]
MOUTON, la livre	0.21
De choix	[illegible]
AVOINE	[illegible]
FOIN la tonne	[illegible]
POMMES DE TERRE, le minot	[illegible]

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	[illegible]
No. 2 nord	[illegible]
No. 3 nord	[illegible]
No. 4 nord	[illegible]
AVOINE—	
No. 2 C. W.	[illegible]
No. 3 C. W.	[illegible]
No. 1 fourrage	[illegible]
ORGE—	
No. 3	[illegible]
No. 4	[illegible]
Fourrage	[illegible]
LIN—	
No. 1 N. W. C.	[illegible]
No. 2 C. W.	[illegible]
No. 3 C. W.	[illegible]

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE AMIE

Par RICHARD MANOIR

Ne vous troublez pas, gardez votre beau calme qui, à lui seul, est une force, disait-il à Mlle Brunnel, c'est un des meilleurs préventifs, et, dans votre cas, il importe au plus haut point de prévenir le mal. Je vais vous prescrire des cachets que vous prendrez régulièrement trois fois par jour, et des tablettes de sublimé que vous ferez fondre dans votre eau de toilette. Nourrissez vous bien, il vous faut même de la suralimentation prenez l'air le plus possible, et puis... et puis vous jugerez par vous-même si le moindre symptôme inquiétant se produisait et vous m'en avertiriez.

Du reste, ajouta-t-il en souriant, je vous tiendrai en observation.

Il enfila son pardessus, en assujettit le col en se soulevant sur la pointe des pieds et en frappant du talon sur le parquet, et passant le revers de sa manche sur son chapeau il sortit, sa trousse sous le bras, suivi de M. Leverby.

Tout le long de l'escalier, il sifflota son petit air agaçant. Arrivé dans le hall, il tourna à droite et entra dans le bureau où M. Leverby le suivit.

Là, toujours sifflotant, il rédigea son ordonnance.

—Le plus tôt sera le mieux... et si tu veux venir avec moi, dit-il, accroche ta bicyclette à mon tilbury.

—Ne penses-tu pas que si elle a eu la diphtérie elle soit à l'abri de la contagion? hasarda timidement M. Leverby, la bicyclette à l'épaule et prêt à sortir.

—Fichtre que non! le sérum immunise tout au plus pendant une durée de six semaines, ensuite le sujet redevient apte, comme par le passé, à contracter la maladie avec cela que le sérum, l'unique remède, peut alors jouer un mauvais tour.

—Comment cela?

—Tu ne veux pas, je suppose, écouter l'exposé des différents phénomènes qui peuvent se produire? Tu en sais assez pour ce soir. Viens.

Et il le poussa dehors.

XXXI

Veillé par "Bonne Amie", André dormait encore profondément quand, vers minuit, M. Leverby rentra, apportant les médicaments prescrits.

—En plus des cachets, voici une potion que le docteur vous recommande de prendre en trois fois, à une demi-heure d'intervalle, dit-il en tendant à l'institutrice un petit flacon. Il a beaucoup insisté.

Sans s'en rendre compte, M. Leverby faisait plus qu'insister, tout en lui paraissait implorer et sa main qui tenait le flacon tremblait.

—Et puis, vous devriez aller vous reposer, tandis que je vous remplacerais auprès de l'enfant.

Elle sourit, sachant bien que nul ne pourrait la remplacer si le petit venait à s'éveiller et la réclamait.

—Je n'éprouve aucune fatigue, dit-elle, et il vaut mieux que ce soit moi qui reste près de lui cette première nuit.

M. Leverby sentit qu'il serait gauche d'insister, et, après s'être incliné sur André qu'il baisa au front, il se retira.

. . . .

L'enfant, plongé dans un sommeil un peu lourd, mais relativement calme, dormit ainsi jusqu'au matin, couvé par la sollicitude de "Bonne Amie" qui épiait ses moindres mouvements.

Quand, au petit jour, Clémence entra dans la chambre, apportant à l'institutrice une tasse de café que selon son expression, elle avait fait tout *exprès*, elle fut accueillie par le sourire d'André qui s'éveillait.

—Ah! ben, v'la qu'on a envoyé ses *lunettes*, fit la bonne fille, réjouie. Tout de même, on s'y serait mis à tous les dix chez nous qu'on aurait pas donné une frousse pareille, ma parole. *Avec* toutes ces manigances de maladies, on n'est plus tranquille au jour *d'aujourd'hui!* En v'là des inventions!

Elle riait, et de grosses larmes tremblaient dans ses petits yeux gris.

—Comment que vous pensez qu'il va, à c't'heure? demanda-t-elle à Melle Brunnel.

—Il a très bien dormi. Oh! c'était peu de chose, une simple alerte: le docteur est arrivé en temps voulu et il n'en restera rien, dit-elle, s'épanouissant en un joli sourire plein de confiance.

Clémence s'arrêta interdite, considérant Mlle Brunnel avec une sorte d'ahurissement.

—C'est pas pour dire, mais, ma frique, il a tout de même passé un vilain quart d'heure. Et sans vous, bonne gent', sans vous, foi de Clémence, c'était, Dieu ait pitié, la fin de not' petit. Dieu de bonté! c'est plus à y penser des choses pareilles, et ça ne fait rien, mais je vous y verrai toujours, oui, là!...

—J'ai pu, heureusement, arriver à le dégager, fit d'une voix impersonnelle Mlle Brunnel, cela ne réussit pas toujours, c'est vrai... Toute autre à ma place en eût fait autant, je vous assure.

La pensée se portant vers "sa nièce Angélique qu'aurait autrefois si ben fait l'affaire", mais qui, à coup sûr, n'eût jamais tenté ce coup-là, Clémence hocha la tête.

—Ah! bonne gent!... bonne gent!... soupira-t-elle, enveloppant Mlle Brunnel d'un regard comme extasié par l'admiration, bonne gent!...

—Enfin, il faut rendre grâces au bon Dieu, Clémence, car c'est lui qui est intervenu.

De cela, Mlle Brunnel était sûre.

Oui, c'était par une grâce toute particulière qu'elle avait pu sauver l'enfant.

Au moment où elle supposait que Dieu, écoutant ses prières, allait, par un appel soudain, soustraire André aux influences dangereuses qu'il allait fatalement subir, à l'heure *même où*, avec larmes, elle s'inclinait sous le sacrifice, elle l'avait soudain arraché à la mort, rappelé de cette éternité dans laquelle il allait s'endormir, poussée par une force à laquelle elle n'avait pu résister.

Quelques secondes avant la crise, elle ne pensait pas à ce moyen qu'elle avait employé; cela lui avait été suggéré tout à coup, et elle avait risqué sa vie.

L'enfant du candidat blocard de l'arrondissement, l'enfant sur lequel on devait battre la réclame du lycée qui allait, en haine de Dieu, s'ouvrir à Rieuse pour préparer des générations athées, cet enfant lui devait maintenant l'existence.

(A Suivre)

PRINCE-ALBERT

On ne peut avoir d'Orphelins Belge

Le Rév. Père L. J. Danis, O.M.I. vient d'être informé par M. le consul de Belgique de Winnipeg que pour le moment le gouvernement Belge s'oppose à l'immigration de ses enfants nécessaires à la renaissance de la Belgique sitôt après la cessation des hostilités. Alors, jusqu'à nouvel ordre du gouvernement, ce projet d'immigration sera abandonné [illegible]

[illegible]

Maladie de la Mère Supérieure des Dames de Sion

[illegible]

Directeurs de la " Bonne Presse "

[illegible]

Québec hors de la Confédération ?

M. J. N. Francœur [illegible] Assemblée législative [illegible] de Québec [illegible]

[illegible] l'opinion des autres provinces, la dite province de Québec est un obstacle à l'union au progrès et au développement du Canada."

Des perles

Voici quelques-unes des perles que nous cueillons dans ces [illegible] nationalistes. On verra le [illegible] le [illegible] ces gens se concertent pour "amener l'union de toutes les races" au Canada, union [illegible] nécessaire pour le progrès du pays.

Le "Toronto Telegram": "[illegible] *[illegible] Québec [illegible] province de lâches qui se prétendent français... Le nom du Canada est déshonoré par son association à une race de trembleurs qui se proclament Canadiens.*"

Le "Kingston Standard": "*Les Canadiens français ne sont plus des hommes... Peut-être la raison pour laquelle les lâches Canadiens français ne s'enrôlent pas est que l'appel est pour les hommes. Il ne rentrent plus proprement dans cette catégorie.*"

M. N. W. Rowell: "*Il est aussi bien que nous envisagions franchement la situation. Il y a dans la province de Québec un mouvement nationaliste, clérical et réactionnaire qui domine la situation politique dans cette province et qui s'est, dans la crise actuelle pour le [illegible] situation politique de tout le Canada.*"

L'"Orange Sentinel": *L'élection [illegible] est la lutte entre le Papauté et le protestantisme*".

La "Canadian Home Journal": "*La main cachée de l'Eglise romaine a travaillé, et travaille encore dans tous les comtés du Canada pour [illegible] faire le gouvernement d'Union*".

Le "Sentinel": "*Québec [illegible] Rome [illegible] Canada.*"

Le "Montreal Star": "*[illegible] Bourassa et Lavergne [illegible]*"

[illegible]

Elévateur-hôpital à Port-Arthur

[illegible]

Cette semaine

[illegible]

[illegible] Montmartre, Sask.

[illegible]

UNE FEMME EST TORTUREE ?

Elle souffrait beaucoup des cors parcequ'elle portait des chaussures avec des talons hauts. Mais que lui importe maintenant.

Les femmes portent des chaussures avec talons élevés, ce qui leur presse les orteils et les font grandement souffrir. Afin de trouver du soulagement elles taillent leurs cors sans se rendre compte qu'elles peuvent y introduire l'infection, dit une autorité de Cincinnati.

Vous pourrez enlever vos cors et vos ongles si vous vous donnez seulement la peine de vous procurer un peu de freezone. La plus petite quantité suffira à enlever tous les cors et les calus les plus durs. Vous en appliquez simplement un peu sur votre cor. Le mal disparait à l'instant et bientôt le cor ou le calus s'enlève sans douleur.

Ce freezone est une substance gluante qui sèche dans le temps de le dire. Il fait ratatiner le cor sans attaquer la peau autour. Racontez ceci à votre femme. 3

Toujours un Canadien

Nous lisons dans L'Opinion Publique:

"Le premier marin de la flotte militaire américaine cité à l'ordre du jour pour son sang-froid et sa bravoure, depuis l'entrée des Etats-Unis dans le conflit, se nomme Alfred Allard.

Alfred Allard est un jeune Franco-Américain de New Bedford. La prouesse qui lui a valu sa citation vient d'être rendue publique par M. Daniels, ministre de la Marine, qui va recommander Alfred Allard à l'attention du Congrès.

Allard était de vigie le 15 septembre, lorsque l'esquif sur lequel il servait fut frappé par une torpille. Seuls un officier et Allard gardèrent leur sang-froid et, grâce à leur attitude, tout l'équipage fut sauvé de même qu'une importante cargaison de munitions que renfermait l'embarcation".

Soyons de notre temps

En voyage, à la maison, dans les salles d'hôtel, dans les gares, partout où vous voyez des hommes [illegible]

Un chapelet ? Un livre de prières—Non [illegible]

[illegible] *L. Messier.*

Ça et là

[illegible] Québec. C'est [illegible]

[illegible] Histoire du Canada. [illegible]

* * *

Les [illegible] War Trade Board [illegible]

La Terre Sainte [illegible] Jérusalem. On voit déjà les [illegible] Bethléem, du Saint-Sépulcre et du Calvaire.

[illegible] confession [illegible] incrédulité [illegible]

Une nouvelle congrégation romaine intitulée la "congrégation des églises orientales", vient d'être formée par le Souverain Pontife.

On annonce la dissolution du trust du papier à journal qui avait la haute main sur les manufactures de la production du papier à [illegible]

nada et aux Etats-Unis. Une nouvelle organisation va se former sur des bases légales que les deux gouvernements pourront approuver officiellement.

* * *

Le grand duc de Bade a déclaré à la Haute Chambre que jamais son pays ne gagnera la guerre avec l'épée.

* * *

La Saskatchewan [illegible] la somme de $105,878 à la Croix Rouge au cours du mois de novembre dernier.

* * *

La [illegible] patronage. Ce serait une bien belle chose si c'était vrai, mais jusqu'ici il n'a fait que cela du patronage, et de la plus triste espèce, dans toutes ses nominations. Les cantardises ne suffisent pas il faudrait des actes et l'on n'a pas à [illegible]

* * *

Le prix Nobel de l'année 1917 pour la paix a été décerné à la Croix Rouge internationale, comité de Genève... Le prix de 1916 qui n'avait pas été accordé, a été ajouté à celui de 1917 [illegible] personnes qui ont charge du fonds spécial, au comité de la Croix Rouge internationale [illegible]

Morts Subites

On a [illegible] à enregistrer la pénible nouvelle de [illegible] morts subites [illegible] le jour de Noël à Prince-Albert [illegible]

[illegible]

DUCK LAKE, Sask.

[illegible]

[illegible] au Rév. P. Tessier, O.M.I. curé de la paroisse avait à ses côtés le R. P. Delmas, O.M.I., principal de l'Ecole St Michel, le R. P. Audette, O.M.I., directeur du *Patriote*, le R. P. Poulenard, ainsi que les membres de la commission scolaire. Tous ont admiré le savoir faire et le dévouement des Religieuses qui ont préparé en quelques jours cette jolie séance et en ont fait un brillant succès. C'est un avantage inestimable pour une paroisse d'avoir des Religieuses pour former [illegible] et le cœur des enfants.

MARCELIN, Sask.

—Mme Odilon Laprairie accompagnée de son fils Raymond sont parties en promenade dans la province de Québec. A son retour Mme Labrosse ouvrira un magasin général dans l'édifice Labrosse dont elle vient de faire l'acquisition.

MONTMARTRE, Sask.

—Nous avons eu jeudi, le 13 décembre, dans la salle de l'école une partie de cartes organisée au profit de l'église. L'assistance nombreuse a fait de cette réunion un beau succès, et la ralle d'un magnifique Pathéphone par nos demoiselles y a largement contribué.

—Le patinoir est ouvert et les amateurs du patin et du "Curling" s'en donnent à cœur joie.

Sa Grandeur Mgr Mathieu est attendu ici le 23 courant pour présider à la consécration de la paroisse au Sacré-Cœur.

—MM. Antoine Boyer et Félix Messier sont allés en promenade dans l'Est.

M. P. Bequchemin est parti pour l'Ouest.

M. Jos. Proteau est de passage à Montmartre.

Nous souhaitons la bienvenue à M. le docteur E. Lavoie arrivée chez nous récemment pour y prendre sa résidence, tandis que le docteur Duval va s'établir à Radville.

—M. L. Ph. Côté, marchand de bois, vient d'obtenir deux contrats de bois de construction très importants.

ST. MAURICE DE BELLE-GARDE, Sask.

T[illegible] les paroissiens de St-Maurice sont heureux de dire au Rév. Père Sorrell, missionnaire de Salette, un cordial merci pour la belle retraite qu'il leur a prêchée avec tant de zèle.

Malgré les rigueurs de la température, l'assistance aux instructions a été des plus généreuses et des plus attentives. Aussi tous les cœurs sont dans l'allégresse que donne la paix de la conscience et rendent au ciel, mille actions de grâce pour ces jours de bénédictions qu'il a plu à Dieu de nous accorder.

Le concours que nous ont apporté les Rév. MM. Ferland, curé de St. Antoine, et Nadeau, curé de St-Raphaël pendant la retraite et les Quarante-Heure a été particulièrement apprécié, et il nous plait de leur en témoigner ici toute notre reconnaissance.

(Un Assistant)

APHORISMES PEU GALANTS

Un journal anglais vient de publier quelques aphorismes sur les femmes, humoristiques, mais peu galants. Les voici:

"Les femmes font des avances au fur et à mesure que le temps fait les siennes.

"A *vingt ans*, lorsqu'il est question de mariages, elles demandent d'un air indifférent :

" *Comment* est-il ?

"A trente ans, elles disent :

" *Que fait-il ?*

"A quarante ans, soucieuses de fixer leur choix, elle se contentent d'interroger vaguement :

" *Qui* est-il ?

"Mais, à cinquante ans, elles s'écrient :

" *Où* est-il ?"

Loi des Secourse de guerre, 1917

DEPARTEMENT DU SECRETAIRE D'ETAT AU CANADA

LA loi des secours de guerre, 1917, définit "Œuvres de secours pour les victimes de la guerre" comme suit: tous fonds, institution ou association autre qu'une église ou que l'Armée du Salut, établis soit avant, soit après la mise en vigueur de la présente loi, et ayant pour objet, ou entre autres objets, de soulager la souffrance et la misère, de procurer des secours et d'apporter quelque confort aux victimes de la guerre, aux militaires et soldats revenus au pays, à leurs familles et à ceux dont ils sont les soutiens, ou de réaliser d'autres fins charitables se rapportant à la guerre européenne. La question de savoir si une œuvre est une œuvre de secours pour les victimes de la guerre doit être décidée en dernier ressort par le ministre.

La loi décrète aussi:

(1) Il est interdit de solliciter du public des dons ou souscriptions en argent ou en nature, au profit d'une œuvre de secours pour les victimes de la guerre telle que ci-haut définie, ou de relever ou tenter de prélever des fonds pour une œuvre semblable en organisant un bazar, une vente, une fête ou exposition, ou par d'autres moyens analogues, à moins que

(a) l'œuvre de secours ne soit exemptée de l'inscription ou ne soit inscrite conformément à la présente loi; et,

(b) l'approbation par écrit du comité exécutif ou autre corps administratif de l'œuvre de secours n'ait été obtenue, soit directement, soit d'une personne dûment autorisée à accorder la dite approbation au nom de ce corps administratif;

et quiconque enfreint quelque disposition du présent article, est coupable d'une contravention à la présente loi.

(2) Le présent article ne s'applique à aucune collecte faite pendant la célébration de l'office divin dans un lieu consacré au culte public.

La loi a été sanctionnée le 20 septembre 1917, et l'article ci-dessus mentionné, en autant qu'il se rapporte à l'inscription, s'applique aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre en date du 20 décembre 1917. Après cette date les collections faites, autrement que par des œuvres de secours inscrites, par souscriptions, dons, bazars, fêtes, expositions ou par d'autres moyens analogues de prélever de l'argent, sont illégales.

Des règlements et des renseignements sur l'inscription peuvent être obtenus du soussigné.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

Ottawa, 3 décembre 1917.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice pour le village de Saint Brieux, devra commencer en janvier. Certificat de 2ème classe requis. Ecrivez: salaire demandé et expérience, au Rév. P. BARBIER, SAINT BRIEUX, Sask. 39-42

BELLE TERRES à vendre aux environs de Sedley, Sask. Six sections en lopins d'une section et une section et demie. Aussi 9 fermes avec bâtisses. Avec ou sans roulant de ferme et animaux. S'adresser à E. NOEL, SEDLEY, Sask. —41-42

Une famille Française solvable connaissant la culture à fond et l'élevage du bétail en tous genres désire prendre ferme assez grande, avec roulant si possible. Prendrait cette ferme en location ou à mi-fruits. Achèterait même dans l'occasion favorable. S'adresser à J. V., Casier 601, GREENWOOD, B. C. 10-43p

A VENDRE 42 chevaux de 2 à 3 ans. Des juments d'une douzaine d'années. Le tout pour $1,200. S'adresser à casier 93, MONTMARTRE, Sask. 42p.